

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : R-3775-2011

HYDRO-QUÉBEC

Demanderesse

- et -

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

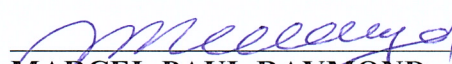
Intervenante

AFFIRMATION SOLENNELLE

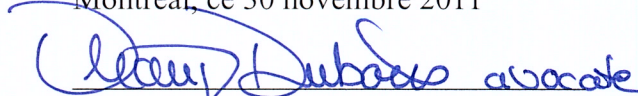
Je, soussigné, **MARCEL PAUL RAYMOND**, demeurant et domicilié au 1595, Alexis-Nihon à Ville Saint-Laurent, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'expert mandaté par l'Union des municipalités du Québec dans le cadre du présent dossier;
2. Le 28 novembre 2011, j'ai préparé un complément à mon rapport d'expertise et j'accepte le contenu de celui-ci pour tenir lieu de mon témoignage écrit dans la présente affaire;
3. De plus, le 28 novembre 2011, j'ai répondu à la Demande de renseignements no 1 de la Régie et j'accepte le contenu de ce document pour tenir lieu de mon témoignage écrit dans la présente affaire;
4. Tous les faits allégués dans la présente affirmation solennelle sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ :


MARCEL PAUL RAYMOND

Affirmé solennellement devant moi à
Montréal, ce 30 novembre 2011


Commissaire à l'assermentation pour
le Québec

#393874

